Comment candidater ?

Menu

Un campus au cœur de Paris
Catalogue des cours
Mobilité diplômante
Mobilité d'échange
Comment candidater ?
Organisation et types de cours
Informations pédagogiques
Vie pratique
Liens et documents

Label : Bienvenue en France



L'ICP labellisé "Bienvenue en France" : en savoir plus

Actualités



Faire vivre les partenariats internationaux : une mission au long cours pour l’ICP



Concours de nouvelles 2026 : des voix de passage sous le regard de Laura Alcoba



Un escape game pour des journées d’accueil originales à l’ICP

Portraits



Assistante de langue à l'étranger : une expérience formatrice



Andie : une mobilité à Sydney pour affiner un projet professionnel

Vous devez être inscrit dans une université étrangère ayant signé une convention avec l'Institut Catholique de Paris et être choisi par votre université d'origine pour participer à un échange dans notre université.

Veuillez contacter votre université afin d'obtenir des informations sur les étapes de la candidature à un programme d'échange universitaire.

Avant de candidater

Assurez-vous que les dates du semestre à l'ICP sont compatibles avec le calendrier de votre université d'origine.

En fonction de l'accord entre votre université et la nôtre, vous pouvez étudier à l'ICP pour :

Le semestre d’automne (de septembre à janvier)
Le semestre de printemps (de février à juin)
L'année universitaire complète (de septembre à juin)

Dates limites de candidature

Vous devez être nominé par votre université avant de candidater. Un **formulaire de candidature** vous est envoyé par la Direction des Relations Internationales.

Les **dates limites** de candidature sont les suivantes :

Pour le semestre d’automne : 15 juin
Pour le semestre de printemps : 10 novembre

Liste des documents à prévoir pour le dépôt d'une candidature

Copie du passeport
Contrat d’études
Lettre de motivation rédigée en français ou en anglais, selon la langue que vous maîtrisez le mieux
Relevé de notes
Attestation de maîtrise de la langue française et/ou de maîtrise de la langue anglaise (niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)
1 photo d’identité
Copie de la carte européenne d’assurance maladie (si vous résidez dans l’Union Européenne)
Assurance internationale (couvrant le rapatriement) pour les étudiants hors Union Européenne